

Bonjour à toutes et à tous,
Des informations utiles à partager sans modération.
Bonne journée.

Cérémonie du 8 mai

La commémoration du 8 mai 1945 demeure indispensable, pour que les jeunes générations entendent chaque année, répéter que **la construction de la Paix est l'œuvre humaine la plus noble qui soit.** Ce dimanche 8 mai, le cortège partira de la place de la Mairie à **11h30**. La lecture des discours aura lieu près du Monument aux Morts.

Senior à domicile ? C'est possible avec la Sologne des Étangs.

LE DISPOSITIF "PARCOURS" DU SEPIA-41: REGROUPEMENT DES EHPAD PUBLICS DU LOIR-ET-CHER
présente

PART'ÂGES

ÊTRE SENIOR À DOMICILE EN SOLOGNE DES ÉTANGS



ATELIERS: MÉMOIRE, ACTIVITÉS PHYSIQUES ADAPTÉES, ÉQUILIBRE ET PRÉVENTION DES CHUTES, INFORMATIONS ET SOUTIEN, ETC

Des actions de prévention encadrées et proposées par les professionnels paramédicaux des EHPAD de Neung-Sur-Beuvron et Yvoy-Le-Marron (animatrices, éducateur en activité physique adaptée, psychomotricienne, psychologue, infirmière/cadre de santé)

Dispositif Gratuit

Intéressés ou besoin de plus amples informations ?
APPELEZ-NOUS
☎ 02 54 97 14 72
✉ part-ages.sologne@outlook.fr

En partenariat avec:



ATELIERS POSSIBLES POUR TOUTES LES PERSONNES DE 60 ANS ET PLUS MUNIS D'UN PASS SANITAIRE

Part'âges est un dispositif gratuit, soutenu par la Conférence des Financeurs.

Il propose différentes actions présentées et encadrées par des professionnels paramédicaux des EHPAD de Neung-Sur-Beuvron et d'Yvoy-Le-Marron, **à destination des personnes de 60 ans et plus.**

L'objectif principal est de permettre un meilleur accompagnement du vieillissement à domicile, sur le territoire de la Sologne des Étangs.

L'équipe Part'âges se propose de rompre l'isolement, d'améliorer la condition physique, d'informer, d'évaluer, de repérer des fragilités. Des ateliers sont mis en place au service des usagers et des aidants familiaux. Vous y trouverez prévention des troubles musculaires et squelettiques, amélioration et maintien de l'équilibre, informations, ateliers mémoire...

En savoir + : part-ages.sologne@outlook.fr ou **02 54 97 14 72**

Jeudi 12 mai, promenons-nous dans les bois.



Le printemps arrive, vous avez des fourmis dans les jambes ? Vous ne connaissez pas bien les chemins communaux, vous êtes nouvellement installés à Villeny, vous êtes seul(e) et une promenade en solo, c'est pas rigolo, vous êtes en vacances, votre Municipalité vous propose une balade nivillienne d'environ 1h30.



Une fois par mois, le jeudi matin, vous pourrez découvrir, avec 2 accompagnateurs, étangs, landes, forêts et bien d'autres choses encore...

**Rendez-vous sous la Halle -
départ à 9h30 - Inscription
gratuite**

Pour tous renseignements :
communicationmairie@villeny.fr

Arbres et haies 41 - Plantons pour demain

Le **conseil départemental de Loir-et-Cher** met en place le programme d'aide à la plantation "**Arbres et haies**" sur son territoire pour :

- agir en faveur de la biodiversité et de nos paysages;
- aider à la résilience de notre département face au changement climatique;
- faciliter et accompagner les initiatives citoyennes.

L'appel à projet est ouvert jusqu'au **10 juin 2022** :

<https://services.departement41.fr/>

Qui peut en bénéficier ?

Les particuliers, les entreprises, les associations et les collectivités locales.

Quelle aide pour quel projet ?

Arbres isolés en contexte agricole ou naturel - Limite par projet : minimum 10 arbres.

Plafond du montant de l'aide : 10 € par arbre.

Haie champêtre - Limite par projet : minimum 100 mètres linéaires.

Plafond du montant de l'aide : 2,50 € par mètre de haie.

Bosquet - Limite par projet : minimum 200 m²

Plafond du montant de l'aide : 20 € par m².

Vergers conservatoires - Limite par projet : minimum 10 arbres.

Plafond du montant de l'aide : 10 € par arbre.

Conseils pour le maintien de vieilles haies et trognons - Plafond du montant de

l'aide : 200 €/jour.

Quelles conditions ?

• Les essences

- Pour garder l'esprit authentique du paysage et sa biodiversité, les essences choisies doivent appartenir à la liste d'essences (disponible sur nature41.fr)

- **Six essences minimum** doivent être présentes par haie ou bosquet en associant arbres de haut-jet, cépés et arbustes.

- Les plants proviendront du fournisseur de votre choix présent dans le Loir-et-Cher ou dans l'un de ses départements proches.

Le paillage

La plantation doit être réalisée sur un paillage biodégradable (paille, copeaux de bois, bâche biodégradable...).

Les jeunes plants

Pour assurer leur pérennisation, les jeunes plants doivent avoir une taille minimale de 60/80 cm.

Quelle est le montant de l'aide ?

Le montant de l'aide peut atteindre 50 % du montant total de l'opération. Il peut être bonifié à 70 % en cas :

- d'impact fort sur l'environnement,
- de réalisation avec des structures d'insertion,
- ou intégrant une démarche pédagogique.

Subvention pour l'entretien de votre projet de plantation

Le montant de l'aide s'élève à 30 % tous les ans. Limite par projet : 2 années maximum.

L'entretien doit être effectué par une entreprise d'insertion ou dans le cadre d'un parcours de formation.

Quelle procédure ?

La procédure de candidature se fait en ligne via nature41.fr

Clôture des candidatures le **10 juin 2022**.

Les candidats peuvent bénéficier d'un conseil technique gratuit pour les aider

Une belle soirée d'été au bord de l'eau, ça vous dit ?



La Guinguette de Saint-Viâtre

Au bord de l'étang de la Chapellière, les pieds dans le sable, pour pourrez déguster planchas et apéro jusqu'au 30 septembre.
La guinguette est accessible via la rue de la Buzellerie - Le jeudi de 18h00 à 1h00 - Les vendredi et samedi de 12h00 à 1h00 - Le dimanche de 12h00 à 22h00 - Réservation au 06 85 79 01 96

Culture et partage

Cet espace est à vous.

Vous avez lu un super bouquin ou vu une série géniale,
vous avez une recette que vous souhaitez partager,
vous avez découvert une chouette promenade...

N'hésitez pas à partager en envoyant les infos à

communicationmairie@villeny.fr

© 2022 VILLENY NEWS

communicationmairie@villeny.fr

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur VILLENY NEWS
[Se désinscrire](#)

